

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/08/2026 - 19415 - 2020 B 06513 - 892 340 258 - 5V

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE27 AOUT 2026
1945

PONTOISE

BGF N° 2050-SO 2026

N° 16349 * 03

ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise 5V - SIREN : 892340258								
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								
Néant ☐								
		Exercice N clos le 31/12/2025						
		Brut	Amortissements, provisions					
		Net						
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA	0		0		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0	
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	0	AM	0	0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	
		Constructions	AP	0	AQ	0	0	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0	
		Autres immos corporelles	AT	0	AU	0	0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	0	AW	0	0	
		Participations	CS	2 219 404	CT	0	2 219 404	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	0	CV	0	0	
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0	
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	
		Prêts	BF	0	BG	0	0	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres immobilisations financières	BH	12 000	BI	0	12 000		
	Total (II)	BJ	2 231 404	BK	0	2 231 404		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	
		Marchandises	BT	0	BU	0	0	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0	
		Autres créances (3)	BZ	229 586	CA	0	229 586	
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	
		V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	153	CE	0	153	
COMPTES DE REGULARISATION	DIVERS	Disponibilités	CF	100 026	CG	0	100 026	
		Charges constatées d'avance (3)	CH	1 119	CI	0	1 119	
	COMPTES DE REGULARISATION	Total (III)	CJ	330 883	CK	0	330 883	
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	0			0	
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM	0			0	
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN	0			0	
Total général (I à VI)		CO	2 562 287	1A	0	2 562 287		
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks	0	créances	0		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				5V - STREN : 892340258		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				0	)	DA 760 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	0	) DC 0
	Réserve légale (3)						DD 76 000
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE 0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	0	) DF 0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	0	) DG 474 094
	Report à nouveau						DH 0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI 238 824
	Subventions d'investissement						DJ 0
	Provisions réglementées						DK 0
	TOTAL (I)						DL 1 548 918
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM 0
	Avances conditionnées						DN 0
	TOTAL (II)						DO 0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP 0
	Provisions pour charges						DQ 0
	TOTAL (III)						DR 0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS 0
	Autres emprunts obligataires						DT 0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 289 671
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	0	) DV 346 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW 0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 4 131
	Dettes fiscales et sociales						DY 11 003
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ 0
	Instrument financier à terme						D1 0
	Autres dettes						EA 362 128
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB 0
TOTAL (IV)						EC 1 013 369	
Écart de conversion passif et différence d'évaluation						ED 0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 2 562 287	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B 0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C 0	
			- Écart de réévaluation libre			1D 0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E 0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF 0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG 842 061
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH 0

Annexe

■ Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 562 286,65 €**.

Le résultat net comptable est un **bénéfice de 238 823,98 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, 5V présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Au niveau du bilan

Les charges constatées d'avance s'élevaient à 1 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 1 K€ sont présentées dans la rubrique « Créances ».

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 218 664	740		2 219 404
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 000			12 000
TOTAL	2 230 664	740		2 231 404

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
CERDP	2 064 046	100,00	1 450 000	1 450 000	
LES PETITS PANDAS D'OSNY	441 888	100,00	10 000	10 000	
LES CEDRES DU VEXIN	-61 424	66,00	660	660	
TOTAL DES FILIALES (A)	2 444 510		1 460 660	1 460 660	
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
C TONAUTO	934 543	49,00	758 004	758 004	
LES PETITS PANDAS DE MARINES		20,00			
LES TROIS SOLEILS	-117 369	34,00			
T2G		20,00			
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)	817 174		758 004	758 004	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	3 261 684		2 218 664	2 218 664	

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).				
CERDP		3 548 806	234 264	65 000
LES PETITS PANDAS D'OSNY		729 286	87 688	
LES CEDRES DU VEXIN		35 410	-59 054	
TOTAL DES FILIALES (A)		4 313 502	262 898	65 000
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)				
C TONAUTO		1 426 975	375 041	341 000
LES PETITS PANDAS DE MARINES				
LES TROIS SOLEILS			-118 389	
T2G				
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)		1 426 975	256 652	341 000
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au §A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au §B				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		5 740 477	519 550	406 000

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	12 000		12 000	
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices	218	218		
TVA	573	573		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	226 046	226 046		
Débiteurs divers	2 748	2 748		
Charges constatées d'avance	1 119	1 119		
TOTAL	242 705	230 705	12 000	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	1 119	
TOTAL	1 119	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	7 600	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	7 600	

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	760 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	76 000				
Autres réserves		517 094	43 000		
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	314 057	-314 057			
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	203 036	-203 036			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 353 094		43 000		

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			760 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			76 000
Autres réserves			474 094
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	238 824		238 824
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	238 824		1 548 918

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	289 671	118 363	171 308	
Emprunts et dettes financières divers	112 973	112 973		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 131	4 131		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	3 911	3 911		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	7 092	7 092		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	235 591	235 591		
Autres dettes	360 000	360 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 013 369	842 061	171 308	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 163			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	274 559			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	150 540		150 540
TOTAL	150 540		150 540

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	5 473	
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 131	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	3 911	
TOTAL	13 515	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

5V

**Société à responsabilité limitée
au capital de 760 000 euros
Siège social : 26 Rue du Vexin
95810 GRISY LES PLATRES
892 340 258 RCS PONTOISE-**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 238 823,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	238 823,98 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 5,66 euros par part	43 000,00 euros
Le solde	195 823,98 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 669 917,98 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 43 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 02 juillet 2026.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by several horizontal strokes.